

## Bibliothèque publique de Gent – Bibliothèque principale et 15 filiales

### Pour tous!

- emprunter des livres, de la musique ou des films
- consulter la presse
- travailler ou étudier, avec ou sans PC, seul ou en groupe
- surfer sur internet
- lire et envoyer du courriel (e-mail)
- s'exercer pour le permis de conduire
- prendre une consommation dans le 'leescafé' (bibliothèque principale)
- faire des recherches dans les livres, les périodiques, les archives de la presse 'Mediargus' ou d'autres banques de données
- assister à l'heure du conte, à une conférence, à une exposition ou à une activité

→ [www.gent.be/bibliotheek](http://www.gent.be/bibliotheek)

### Inscription

L'inscription est gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité.

### Le prêt

Maximum d'exemplaires à emprunter par carte:

Livres: 5 / Bandes dessinées: 5 / Périodiques: 5 / Partitions: 5 / CD: 5

Cédéroms /DVD-roms: 2 / Cours de langues: 2 / DVD: 2 / Vidéos: 2

'Sprinters' = sélection de titres actuels (bibliothèque principale): 2

### Le prêt est gratuit.

**Période de prêt = 4 semaines** ('Sprinters' = 1 semaine)

**Une prolongation est possible** (exceptions: les DVD, 'sprinters' et titres réservés)

**Par jour de retard, il faut payer € 0,30 par exemplaire emprunté** (-13 ans: □ 0,20)

Une liste des documents empruntés avec le jour de retour est délivré après chaque emprunt. Il est possible de vérifier la liste des emprunts sur le site internet:

[www.gent.be/bibliotheek](http://www.gent.be/bibliotheek) > Mijn bibliotheek.

Les adultes peuvent faire des emprunts supplémentaires en bibliothèque jeunesse.

Il est possible d'emprunter à la fois dans la bibliothèque principale et les filiales.

### Prolongation

La période de prêt peut se prolonger une seule fois, avec la carte de lecteur:

- Dans la bibliothèque: au comptoir de prêt ou sur le pc-catalogue
- Via internet: [www.gent.be/bibliotheek](http://www.gent.be/bibliotheek) > Mijn bibliotheek
- Par téléphone: Gentinfo 09 210 10 10 (lundi-samedi 8-19h)

Les DVD, 'sprinters' et titres réservés ne peuvent être prolongés.

## **Retours**

Rapportez à temps les documents empruntés:

- Pendant les heures d'ouverture: au comptoir de prêt de la bibliothèque
- En dehors des heures d'ouverture: dans la boîte-retour de la bibliothèque principale et de quelques filiales (marquées \* dans la liste)

Rapportez les documents à la bibliothèque où vous les avez empruntés.

Par jour de retard l'on doit 0,30 euro par exemplaire emprunté (-13 ans: 0,20 euro)

## **Réservations**

Il est possible de réserver des documents en prêt, à l'aide de la carte de lecteur:

- Dans la bibliothèque: au comptoir d'information ou sur le pc-catalogue
- Via internet: [www.gent.be/bibliotheek](http://www.gent.be/bibliotheek) > Catalogus
- Par téléphone: Gentinfo 09 210 10 10 (lundi-samedi 8-19h)

Prix: 1 euro par exemplaire réservé. (-13 ans: gratuit).

Les 'sprinters' ne peuvent être réservés.

## **Internet**

La consultation de l'internet est gratuite:

- Dans la bibliothèque principale: 2 heures par jour maximum (jeunesse: 1 heure)
- Dans les filiales: ½ heure par jour maximum

La connection et la réservation se font avec la carte de lecteur.

Il est possible d'imprimer à 0,10 euro par feuille.

## **Sur mesure**

Conditions de prêt supplémentaires pour:

- les écoles et les organisations
- les lecteurs à mobilité restreinte: 'bib aan huis' (bibliothèque à domicile)

Consultez le site internet ou tel. 09 266 70 00

## **Pertes ou dommages**

En cas de perte ou de vol de la carte de lecteur, demandez à la bibliothèque de bloquer la carte, pour éviter d'éventuels abus! Le renouvellement d'une carte coûte 8 euros (4 euros pour les -13 ans).

En cas de perte ou de détérioration d'un livre, d'un CD ou d'un DVD, la bibliothèque demande un dédommagement, qui ne sera en aucun cas remboursé. Veuillez donc, avant le prêt, bien contrôler, et signaler d'éventuels dommages au bibliothécaire.

## **Photocopies**

Il est possible de faire des photocopies dans toutes les bibliothèques.

Les photocopies se font au prix de 0,10 euro.

## **D'autres questions?**

Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous assister.

Texte intégral du règlement: voir site internet ou dépliant au comptoir d'information.  
Stad Gent – Stedelijke Openbare Bibliotheek - Januari 2009 - V.U. Lieven Decaluwe, Botermarkt 1, 9000 Gent